

8 Analyse visuelle du parc éolien dans Le paysage

8.1 Analyse visuelle à l'aide d'une carte de visibilité des éoliennes

Vu d'Ici a modélisé de manière théorique les zones de visibilité des éoliennes du projet de Sole de Fours dans un rayon d'environ 20 kilomètres autour du projet dont les machines mesurent 180m en bout de pale. Ce modèle intègre uniquement les effets de topographie sur le territoire d'étude (car très peu de boisements), mais ne comprend pas la disposition des haies ou des zones bâties.

Ainsi, la carte de visibilité théorique du projet éolien reste une approche globale qui sera nuancée en fonction des caractéristiques paysagères énoncées dans l'étude de l'état initial et l'analyse des photomontages ; **elle ne préfigure en aucun cas des visibilitées réelles.**

La carte présentée ci-après permet de distinguer les zones où les éoliennes du projet ne sont visibles que par les pales et les zones où le moyeu (point de fixation du rotor) est visible.

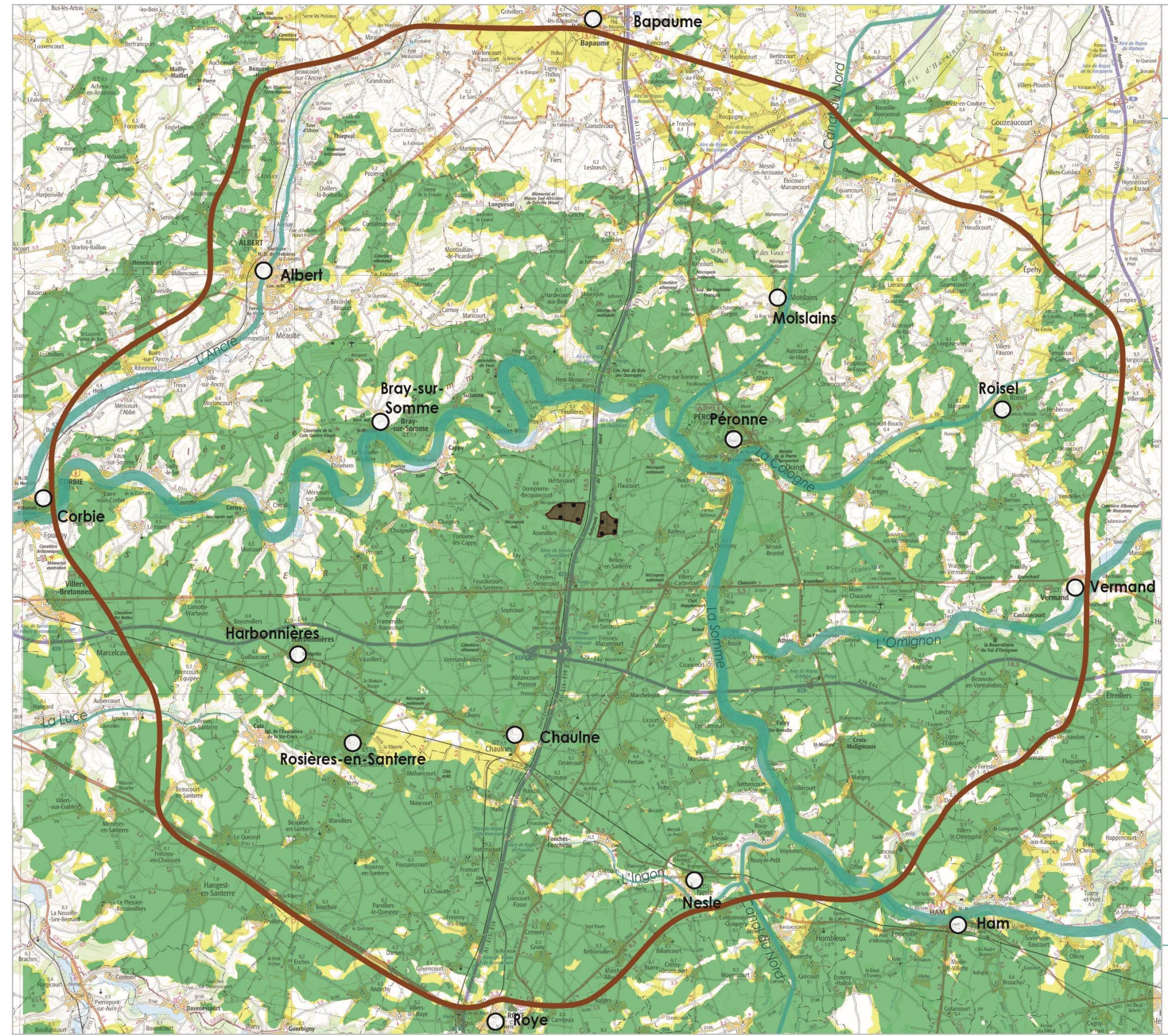
Le paysage étant constitué principalement de plateaux largement ouverts sur des horizons lointains, la visibilité du projet est possible depuis un bon nombre de secteurs. Néanmoins, depuis les abords de Bapaume, au Nord, et les abords de Rosières-en-Santerre, seules les pales des machines seraient potentiellement perceptibles. L'éloignement de ces secteurs par rapport au projet permettrait de ne pas percevoir le projet à l'horizon.

À l'Ouest, la vallée de l'Ancre dessine un sillon relativement profond expliquant la faible présence de secteurs de visibilitées potentielles du projet de Sole de Fours. Le fond de vallée est quant à lui exempt de toute perception sur le projet.

La vallée de la Somme, du fait de sa faible profondeur présente de potentielles visibilitées depuis le fond de vallée, et plus particulièrement au pied du versant Nord offrant alors un recul suffisant pour distinguer les pales, voire le moyeu des éoliennes. Au pied du versant Sud, la proximité avec le versant tend à interdire les perceptions du projet. Ce n'est que depuis les hauteurs du versant Nord que les perceptions sont importantes en direction du projet du fait de la hauteur. Néanmoins, les versants étant bien souvent boisés, ce n'est que depuis certains points de vue aménagés (Belvédère de Vaux par exemple) qu'il est possible de lire le projet dans le grand paysage.

Ainsi, les secteurs les plus exposés au projet se situent sur le plateau du Santerre (où se trouve le projet), le versant Nord de la vallée de la Somme ainsi qu'une partie du lit mineur. En s'éloignant, bien que le projet soit potentiellement visible, l'incidence visuelle en sera beaucoup plus faible ; la taille perçue diminuant fortement au-delà de 10km de distance par rapport au projet.






134-Zone de visibilité théorique des éoliennes du projet de Sole de Fours



PROJET EOLIEN DE SOLE DE FOURS
**VISIBILITE THEORIQUE
 DES EOLIENNES
 (AIRE D'ETUDE ELOIGNEE)**

LEGENDE

Aires d'étude paysagère

-  Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
-  Limite de l'aire d'étude paysagère éloignée
-  Implantation des éoliennes
-  Zone de visibilité théorique des éoliennes (pales)
-  Zone de visibilité théorique des éoliennes (mats+pales)



8.2 Analyse visuelle par photomontages

8.2.1 Méthodologie de réalisation des photomontages

Le choix de localisation des photomontages s'appuie sur l'analyse paysagère et l'analyse des perceptions du site. Il s'agit d'évaluer l'impact visuel du projet de parc éolien dans le contexte paysager du site à l'échelle des aires d'étude paysagères éloignée, rapprochée et immédiate, depuis les secteurs d'intérêt paysager, patrimonial et touristique ainsi que depuis les principaux bourgs et axes de circulation. L'objectif est de mieux appréhender la place que prendra le projet dans le paysage et les interactions avec les éléments constitutifs du paysage.

Le choix de l'emplacement des prises de vues pour les photomontages va permettre de visualiser :

- Les vues les plus fréquemment perçues (depuis les routes, les zones particulièrement fréquentées, notamment les points d'attractivité touristique),
- Les vues depuis les zones les plus sensibles sur le plan visuel (les riverains, les agglomérations proches, les sites sensibles ou remarquables concernés...),
- Les vues à des distances variables du projet (perceptions immédiates, semi éloignées et éloignées).

Chaque élément étudié fait l'objet d'une définition précise de la localisation du point de simulation. Ce point vise à présenter les conditions paysagères réelles d'approche de l'élément étudié tout en présentant la perception maximale du projet éolien.

Soixante-et-un photomontages ont été réalisés par Vu d'Ici sur la base des points de vue identifiés au regard des différentes sensibilités du territoire (paysagère, patrimoniale et sociale). Une fois la photo prise et géoréférencée, elles sont importées sous WINDPRO pour situer les éoliennes dans le champ visuel, sur la base du MNT et de points de repère. La perspective des aérogénérateurs, la couleur des mâts en fonction de la lumière ou encore le modèle envisagé sont simulés grâce au logiciel.

Les photos initiales sont prises à différentes périodes de la journée afin d'être le plus représentatives possible de l'incidence des éoliennes dans le paysage environnant. L'ensemble des points de vue permet également d'illustrer tout le travail d'appréciation de terrain réalisé dans le cadre de l'étude.

La photographie présentée pour l'état initial du paysage intègre les projets éoliens ayant été accordés mais aussi en cours d'instruction. **De manière à anticiper l'émission des avis de l'autorité environnementale** concernant les projets en cours d'instruction, **l'ensemble des projets a été intégré dans l'analyse par photomontage et l'analyse de la saturation visuelle.**

8.2.2 Choix du modèle d'éolienne étudié

Deux modèles de machines sont proposés pour le projet de Sole de Fours à savoir :

- SENVION M122 – 3,4 MW (Mât = 119m // Rotor = 122m // H. totale = 180m)
- NORDEX N131 – 3,9 MW (Mât = 114m // Rotor = 131m // H. totale = 179,5m).

La différence entre ces deux modèles d'éoliennes est assez minime (5m entre les deux mâts) pour un élément de cette dimension.

Afin de maximiser les effets sur le paysage et l'incidence, le choix s'est tourné vers le modèle SENVION M122 – 3,4 MW pour plusieurs raisons, à savoir :

- Un mât plus haut pouvant augmenter la perception du rotor ainsi que du clignotement nocturne au-dessus des silhouettes de bourgs ;
- Un modèle à l'esthétique plus "trapue" (comparée au modèle NORDEX) rendant les machines plus imposantes.

Pour faciliter la comparaison, un point de vue proche est présenté ci-après.



135- Comparaison des modèles d'éoliennes

8.2.3 Présentation des photomontages

Chaque planche présentant un photomontage comporte :

- Un descriptif présentant la localisation du site de la prise de vue, et les raisons qui justifient la réalisation du photomontage ;
- La distance entre le point de vue et le projet ;
- Des cartes permettant la localisation de la prise de vue à la fois au sein du contexte paysager de l'aire d'étude et au niveau local ;
- Une description sommaire du paysage observé ;
- Deux photographies correspondant à un angle de perception de 100° :
 - Une première photographie présente l'état actuel du paysage en intégrant les projets accordés et en projet.
 - Une seconde photographie présente, en vue filaire, permet de localiser le projet ainsi que les parcs et projets constituant le contexte éolien.
- Une vue panoramique disposée sur une double page A3 (2x50°) donnant à voir le projet en vue réaliste. Il faut alors tenir à 45cm de soi la planche de manière à visualiser la perception réelle.

L'ordre de présentation des photomontages est déterminé par les distances de perceptions permettant d'appréhender l'évolution de la perception au fur et à mesure que l'observateur se rapproche du projet. Cet ordre permet ainsi de comparer le projet sur des points de vue situés à des distances équivalentes sur l'ensemble des unités paysagères.

Sur les vues dites "esquisse", le contexte éolien est légendé par des trait permettant d'apprécier l'emprise complète de chaque **parc en distinguant les parcs construits ou accordés des parcs en projet**. De plus, **seuls les parcs totalement ou partiellement visibles sont légendés** de manière à "alléger" l'ensemble visuellement.

À noter que même si aucune éolienne du projet n'est visible, la vue réaliste sur une double page est présentée pour une question de cohérence.

8.2.4 Le projet

Le projet se compose de 8 éoliennes réparties sur deux groupes de 4 éoliennes et de 4 postes de livraison. Le tableau ci-dessous permet de localiser les éoliennes.

Éolienne	X (Lambert 93)	Y (Lambert 93)
E1	687784,1565	6878906,7397
E2	687819,7146	6978375,2353
E3	688406,7314	6978935,4191
E4	688597,1450	6978278,5048
E5	689672,1109	6978192,6255
E6	689672,6248	6977658,9197
E7	690294,1574	6978195,0719
E8	690232,4247	6977751,1100

Récapitulatif des photomontages et les enjeux associés

N° PM	Nom	Enjeu paysager	Enjeu patrimonial	Enjeu social
1	Depuis l'Est de Beaumont-Hamel	UP / Vallée de l'Ancre	Mémorial britannique de Thiepval (MH)	Sortie de bourg / Vue touristique
2	Depuis le Mémorial terre-neuvien, à Beaumont-Hamel	UP	Mémorial (MH)	Vue touristique (Circuit du Souvenir)
3	Depuis le cimetière de Mill Road	UP	Cimetière militaire de Mill Road (MH)	Vue touristique
4	Depuis le mémorial britannique, à Thiepval	UP	Mémorial britannique (MH)	Vue touristique
5	Depuis le cimetière britannique de Pozières	UP	Cimetière britannique et mémorial de Pozières (MH)	Vue touristique / Voie fréquentée
6	Depuis l'entonnoir de Mines de La Boisselle	UP	Entonnoir de Mines de La Boisselle (MH)	Vue touristique (Circuit du Souvenir)
7	Depuis la RD938, au Nord d'Albert	UP	Basilique Notre-Dame de Brébières (MH)	Entrée de bourg / Voie fréquentée
8	Depuis le belvédère Sainte-Colette	UP / Vallée de la Somme	-	Vue touristique
9	Depuis la RD1029, à l'Ouest de Lamotte-Warfusée	UP	Église Saint-Pierre de la Motte (MH)	Voie fréquentée
10	Depuis la RD28, au Sud de Caix	UP	Église de Caix (MH)	Voie fréquentée / Entrée de bourg
11	Depuis l'église de Beaufort-en-Santerre	UP	Église de Beaufort-en-Santerre (MH)	Vue depuis un espace habité
12	Depuis l'intersection entre la RD34 et la RD34B	UP / Effets cumulés	-	Voie fréquentée
13	Depuis la RD937, au Sud de Croix-Moligneaux	UP	Église Saint-Médard (MH)	Voie fréquentée / Entrée de bourg
14	Depuis le cimetière de Monchy-Lagache	UP / Vallée de la Somme	Église Saint-Pierre (MH)	Vue depuis un espace habité
15	Depuis le camp romain, à Vermand	UP (point haut)	Camp romain (MH)	Vue touristique / Vue depuis un espace habité
16	Depuis le monument commémoratif protestant, à Herbecourt	UP	Monument commémoratif protestant (MH)	-
17	Depuis la RD917, au Sud de Nurlu	UP	-	Voie fréquentée
18	Depuis la RD1017, au Nord de Péronne	UP / Vallée de la Somme / Effets cumulés	-	Voie fréquentée
19	Depuis la chapelle du Souvenir Français, à Rancourt	UP / Effets cumulés	Chapelle du Souvenir Français et les trois cimetières (MH)	Sortie de bourg / Vue touristique (Circuit du Souvenir)
20	Depuis l'Est de Morval, à hauteur du passage sur l'autoroute A1	UP	-	Voie fréquentée
21	Depuis le Mémorial de Longueval	UP	Mémorial de Longueval (MH)	Vue touristique (Circuit du Souvenir)
22	Depuis la RD938, à l'Ouest de Maricourt	UP / Vallée de la Somme	-	Voie fréquentée / Entrée de bourg
23	Depuis le cimetière britannique, au Nord de Bray-sur-Somme	UP / Vallée de la Somme	Église de Bray-sur-Somme (MH) / Cimetière brit, (non protégé)	Vue touristique (paysage de la vallée de la Somme) / Entrée de bourg
24	Depuis la RD1F, entre Bray-sur-Somme et Etinehem	UP / Vallée de la Somme	-	Vue touristique (sentier du Gros Mont)
25	Depuis le belvédère de Camp César	UP / Vallée de la Somme	-	Vue touristique
26	Depuis la RD1029, au Sud de Proyart	UP / Effets cumulés	-	Voie fréquentée
27	Depuis la RD337, au Sud-Ouest de Vauvillers	UP / Effets cumulés	Église Saint-Eloi (MH)	Entrée de bourg / Voie fréquentée
28	Depuis la RD79, au Nord de Lihons	UP / Effets cumulés	-	Sortie de bourg / Voie fréquentée
29	Depuis la RD150, à hauteur du passage sur l'autoroute A1	UP / Effets cumulés	-	Voie fréquentée
30	Depuis le croisement de Bel-Air, entre la RD337 et la RD1017	UP / Effets cumulés	-	Voie fréquentée
31	Depuis l'intersection entre la RD35 et la RD142, à l'Ouest de Morchain	UP / Effets cumulés	-	Voie fréquentée
32	Depuis la RD937, au Sud d'Athies	UP / Vallée de l'Omignon / Effets cumulés	Église d'Athies (MH)	Entrée de bourg / Voie fréquentée
33	Depuis la RD1029, à l'Est de Brie	UP / Vallée de la Somme / Effets cumulés	-	Entrée de bourg / Voie fréquentée
34	Depuis la RD6, à l'Est de Péronne	UP / Vallée de la Somme / Effets cumulés	-	Voie fréquentée
35	Depuis la sortie Sud de Péronne, sur la RD1017	UP / Vallée de la Somme / Effets cumulés	-	Sortie de bourg / Vue touristique (Véloroute de la Somme) / Vue depuis un espace habité
36	Depuis la table d'orientation, aux abords du musée de Péronne	UP / Vallée de la Somme	Château de Péronne (MH)	Vue touristique / Vue depuis un espace habité
37	Depuis la Véloroute de la Somme, au Sud de Cléry-sur-Somme	UP / Vallée de la Somme	-	Vue touristique
38	Depuis le sentier de randonnée, à l'Est d'Hem-Monacu	UP / Vallée de la Somme	-	Vue touristique
39	Depuis le sentier de randonnée, à l'Est de Curlu	UP / Vallée de la Somme	-	Vue touristique (chemin des automitrailleuses)
40	Depuis le belvédère de Vaux	UP / Vallée de la Somme	-	Vue touristique
41	Depuis l'entrée Nord de Suzanne, sur la RD197	UP / Vallée de la Somme	Château de Suzanne (MH) / Site protégé du château, du parc et de l'église	Entrée de bourg
42	Depuis le centre de Suzanne	UP / Vallée de la Somme	Château de Suzanne (MH) / Site protégé du château, du parc et de l'église	Vue depuis un espace habité / Touristique (sentier)
43	Depuis le belvédère de l'Anguillère	UP / Vallée de la Somme	-	Vue touristique
44	Depuis la RD164, à l'Ouest de Dompierre-Becquincourt	UP / Effets cumulés	Voie ferrée du "P'ti train de la Somme"	Entrée de bourg / Voie fréquentée / Vue touristique
45	Depuis l'entrée Ouest de Dompierre-Becquincourt	UP / Effets cumulés	Cimetière militaire	Entrée de bourg
46	Depuis le hameau du Bussu	UP	-	Vue riveraine
47	Depuis le hameau de Becquincourt	UP	-	Vue riveraine / Sortie de bourg
48	Depuis la RD1, à l'Ouest d'Herbecourt	UP / Effets cumulés	-	Entrée de bourg / Vue depuis un espace habité
49	Depuis le centre -bourg d'Herbecourt	UP	-	Vue riveraine
50	Depuis l'entrée Nord d'Herbecourt, sur la RD146	UP	Église (non protégée)	Entrée de bourg
51	Depuis la nécropole de Flaucourt	UP / Effets cumulés	Nécropole	Entrée de bourg
52	Depuis les abords du monument allemand, à Flaucourt	UP	Monument allemand (MH)	Vue depuis un espace habité
53	Depuis le centre-bourg de Flaucourt	UP	-	Vue riveraine
54	Depuis l'entrée Est de Barleux, sur la RD4164	UP / Effets cumulés	Église (non protégée)	Entrée de bourg
55	Depuis le centre-bourg de Barleux	UP	-	Vue riveraine
56	Depuis le cimetière britannique d'Assevillers	UP	Cimetière (non protégé)	Vue touristique / Sortie de bourg
57	Depuis le polissoir de Grès de Saint-Martin, à Assevillers	UP	Polissoir Grès de Saint-Martin (MH)	Vue riveraine / Vue touristique (sentier local)
58	Depuis l'ancien village de Fay	UP / Vallon	-	Vue touristique / Vue depuis un espace habité
59	Depuis la RD146 entre Estrées-Deniécourt et Assevillers	UP	Eglise Assevillers (non protégée)	Sortie de bourg / Entrée de bourg
60	Depuis le bourg de Belloy-en-Santerre	UP	-	Vue depuis un espace habité
61	Depuis l'entrée Sud de Belloy-en-Santerre, sur la RD1029	UP	Église (non protégée)	Voie fréquentée / Entrée de bourg

136-Localisation des photomontages pour l'analyse des incidences visuelles au regard de la zone de visibilité des éoliennes

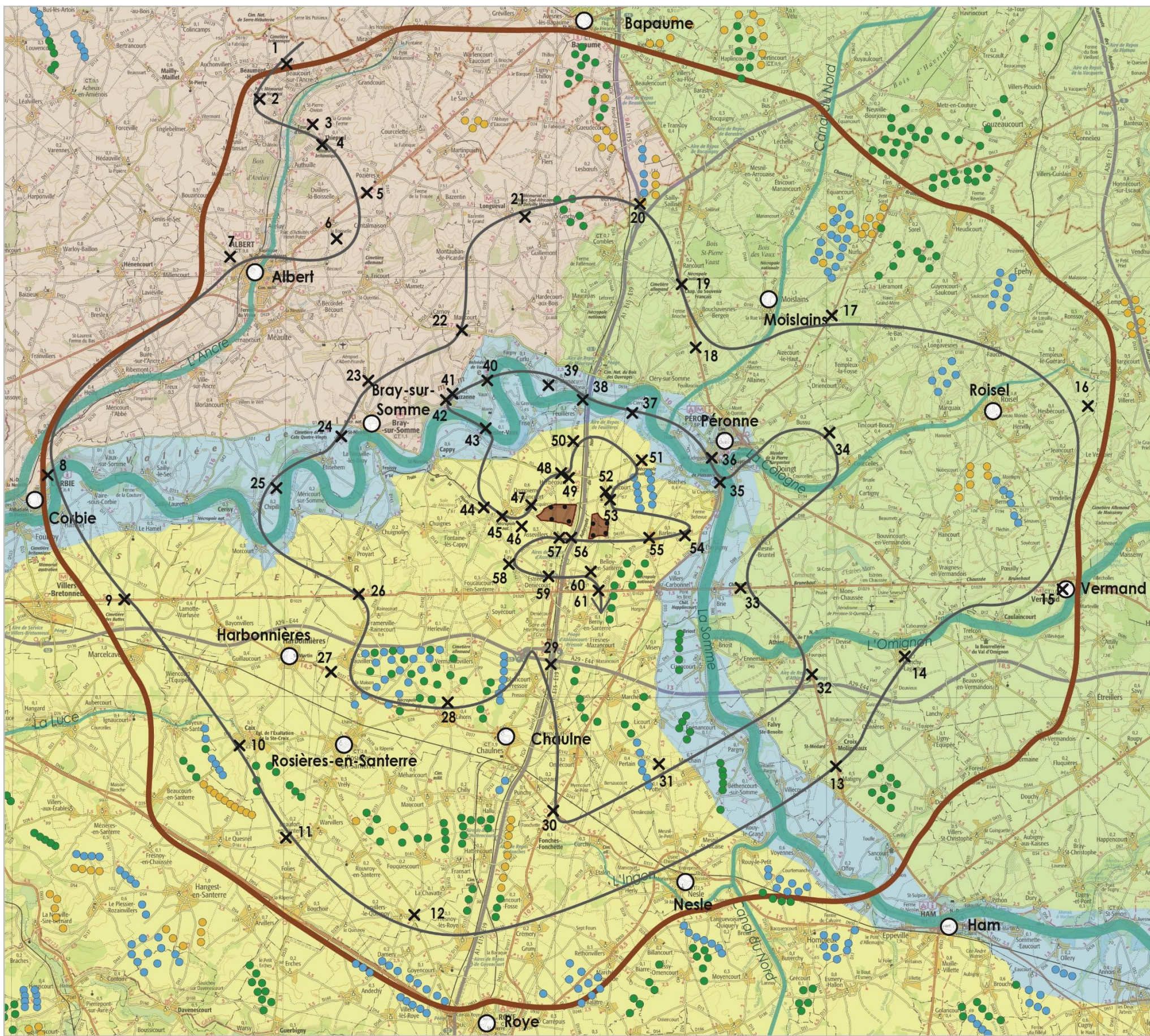


PROJET ÉOLIEN DE SOLE DE FOURS
PHOTOMONTAGES
ORDRE DE PRESENTATION
(AIRE D'ETUDE ELOIGNEE)

- LEGENDE**
- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
 - Limite de l'aire d'étude paysagère éloignée
 - Implantation des éoliennes
- Photomontages**
- Localisation de la prise de vue du photomontage
 - Ordre de présentation des photomontages
- Zone de visibilité potentielle**
- Visibilité théorique des éoliennes (bout de pales)
- Contexte éolien (Juillet 2018)**
- Parc existant
 - Parc accordé ou en construction
 - Parc en instruction

0 4 8
Kilomètres

137-Localisation des photomontages pour l'analyse des incidences visuelles



PROJET ÉOLIEN DE SOLE DE FOURS
PHOTOMONTAGES
ORDRE DE PRESENTATION
(AIRE D'ETUDE ELOIGNEE)

LEGENDE

Aires d'étude paysagère

- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite de l'aire d'étude paysagère éloignée
- Implantation des éoliennes

Photomontages

- Localisation de la prise de vue du photomontage
- Ordre de présentation des photomontages

Unités paysagères





- Amiénois
- Vermandois
- Santerre
- Vallée de la Somme

Contexte éolien (Juillet 2018)

- Parc existant
- Parc accordé ou en construction
- Parc en instruction



Légende :

-  Éolienne totalement non visible du projet de Sole de Fours
-  Éolienne partiellement ou totalement visible du projet de Sole de Fours
-  Parc existant ou accordé
-  Parc en projet

- 4** *Parc Eolien Martin Puich le Sars*
- 8** *Parc Eolien le Seuil de Bapaume*
- 11** *Parc Eolien la Couturelle*

Vue 1 : Depuis l'Est de Beaumont-Hamel

Particularité : Vue éloignée, vue depuis l'Amiénois, covisibilité avec un édifice protégé, vue touristique (itinéraire cyclable), vue depuis une sortie de bourg, vue dynamique

Commentaire : Le Nord du territoire d'étude se caractérise par une histoire riche qui a laissé de nombreuses traces toujours visibles dans le paysage. Ces traces se traduisent dans le paysage par la présence de nombreux mémoires aux architectures variées comme ici avec le mémorial britannique de Thiepval dont les dimensions importantes lui confèrent une grande visibilité dans le paysage. Malgré son insertion dans un écrin boisé, l'édifice, protégé au titre des monuments historiques, dépasse aisément la cime des arbres qui l'entourent. Depuis ce point de vue, le relief associé à la vallée de l'Ancre permet de dissimuler entièrement le projet permettant à l'édifice de préserver son intégrité paysagère et architecturale par une absence de covisibilité.

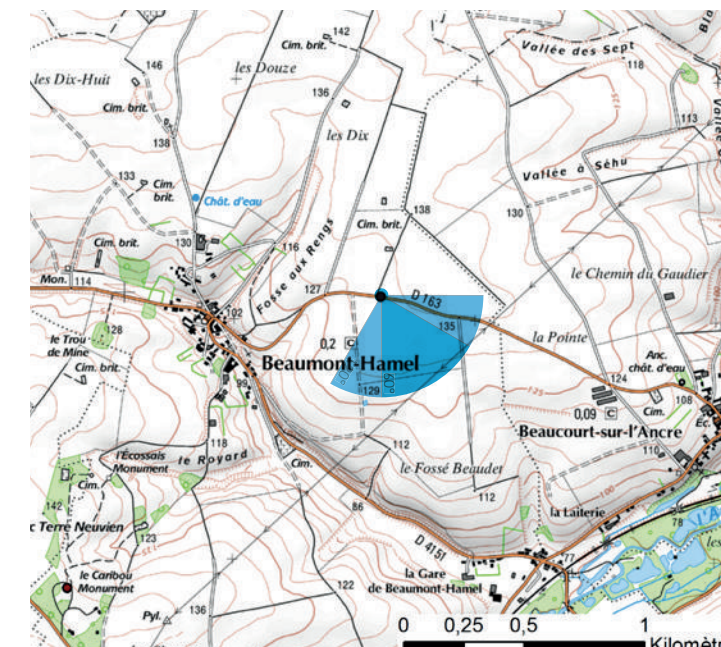
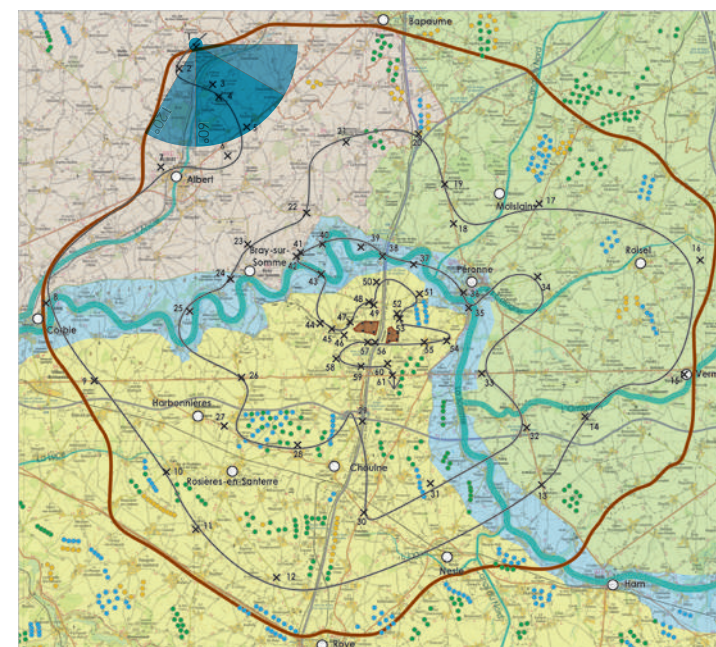
Éoliennes:

Dimensions des éoliennes : Mât 119 m, Pale 61 m, Hauteur totale 180 m

Distance à l'éolienne la plus proche : 22,83 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 25,12 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0



Photomontages réalisés par Vu d'ici









Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



courbé sur un cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2xA3)

Légende :

-  Éolienne totalement non visible du projet de Sole de Fours
-  Éolienne partiellement ou totalement visible du projet de Sole de Fours
-  Parc existant ou accordé
-  Parc en projet

- 5** *Parc Eolien les Vents du Santerres*
- 21** *Parc Eolien du Petit Arbre*

Vue 2 : Depuis le Mémorial terre-neuvien, à Beaumont-Hamel

Particularité : Vue éloignée, vue depuis l'Amiénois, covisibilité avec des édifices et un site protégé, vue touristique (Circuit du Souvenir), vue dynamique et statique

Commentaire : Beaumont-Hamel est le village où se situe le mémorial Terre-Neuvien (24 et C), protégé au titre des monuments historiques et des sites. Ce mémorial conserve en son cœur la trace des tranchées et trou d'obus, creusés durant la bataille de la Somme. Ensermé dans un écrin végétal, le cœur du site n'ouvre que très peu de vues sur le paysage, malgré la présence d'un belvédère. Prise depuis l'entrée du site, cette vue illustre la perception du paysage où au loin se distingue le mémorial britannique de Thiepval (27), lui aussi protégé au titre des monuments historiques. .

D'ici, le projet se perçoit partiellement, du fait de l'éloignement, du relief et de la végétation. En effet, seuls les pales et parfois les moyeux sont visibles. Dans l'ensemble, le projet se lit comme étant une ligne à l'implantation régulière et reste dans des proportions respectant celles des motifs paysagers existants. L'incidence visuelle est donc faible.

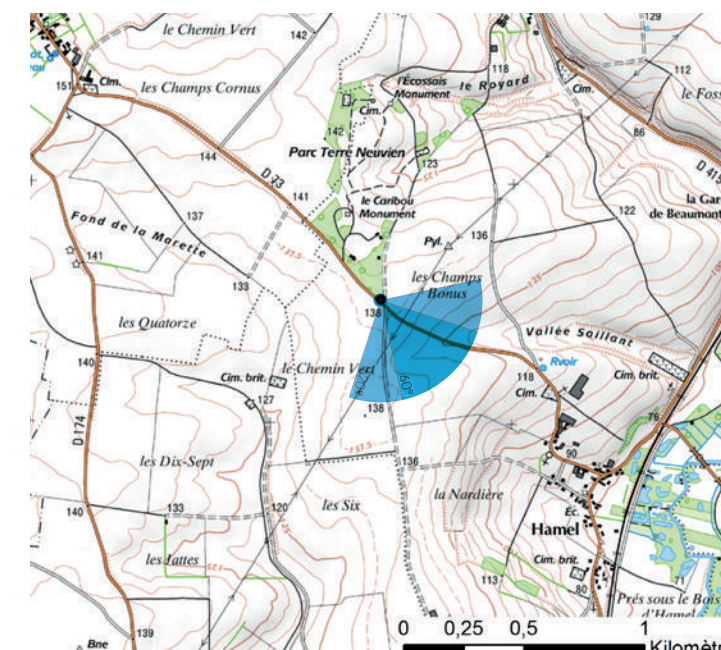
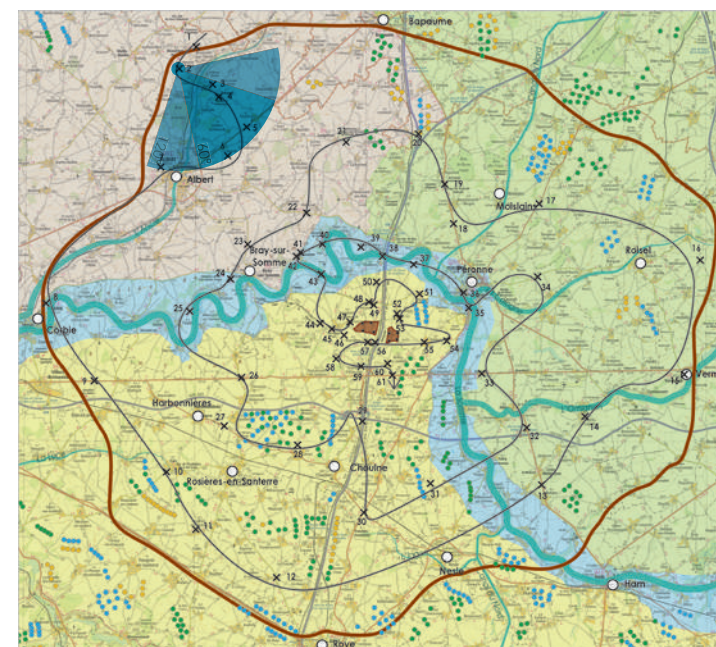
Éoliennes:

Dimensions des éoliennes : Mât 119 m, Pale 61 m, Hauteur totale 180 m

Distance à l'éolienne la plus proche : 22,15 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 24,54 km

Nombre d'éoliennes visibles : 8



Photomontages réalisés par Vu d'ici









Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



courbé sur un cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2xA3)

Légende :

-  Éolienne totalement non visible du projet de Sole de Fours
-  Éolienne partiellement ou totalement visible du projet de Sole de Fours
-  Parc existant ou accordé
-  Parc en projet

41 *Ferme Eoliennes de Bernes Extension*

Vue 3 : Depuis le cimetière de Mill Road

Particularité : Vue éloignée, vue depuis l'Amiénois, covisibilité avec un édifice et un site protégé, vue touristique, vue statique

Commentaire : Le cimetière de Mill Road (26 et C), situé à proximité de la tour d'Ulster (mémorial irlandais) au milieu d'un champ, se distingue des autres cimetières par le nombre important de stèles implantées horizontalement. C'est d'ailleurs pour cette raison que ce cimetière est aujourd'hui protégé au titre des monuments historiques et des sites. Situé non loin du mémorial de Thiepval (27), il offre un beau panorama sur l'édifice qui surplombe la cime des arbres.

Depuis le cimetière, le projet de Sole de Fours bénéficie de nombreux masques lui permettant de n'apparaître que très partiellement dans le paysage. En effet, seul le mouvement des pales de 3 éoliennes est identifiable, mais l'éloignement réduit d'autant plus la visibilité de ces pales du fait de la nébulosité du ciel qui augmente avec la distance. L'incidence visuelle est donc faible.

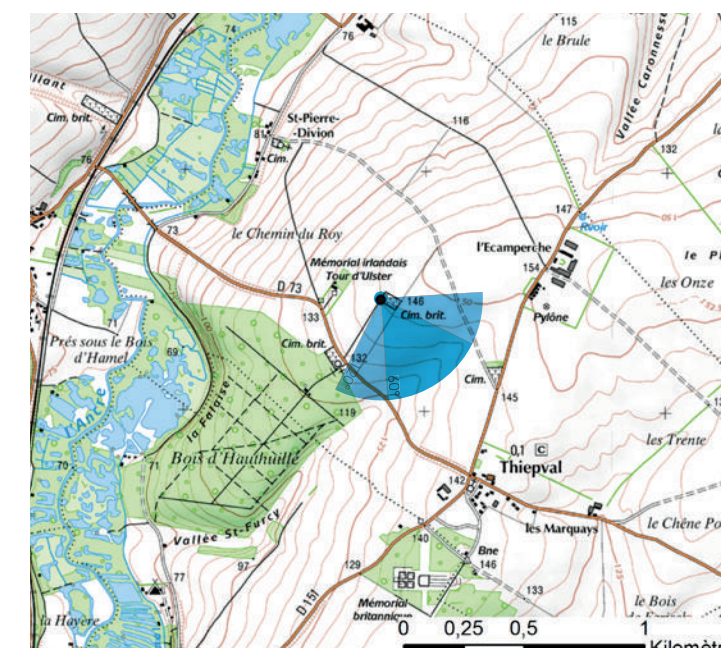
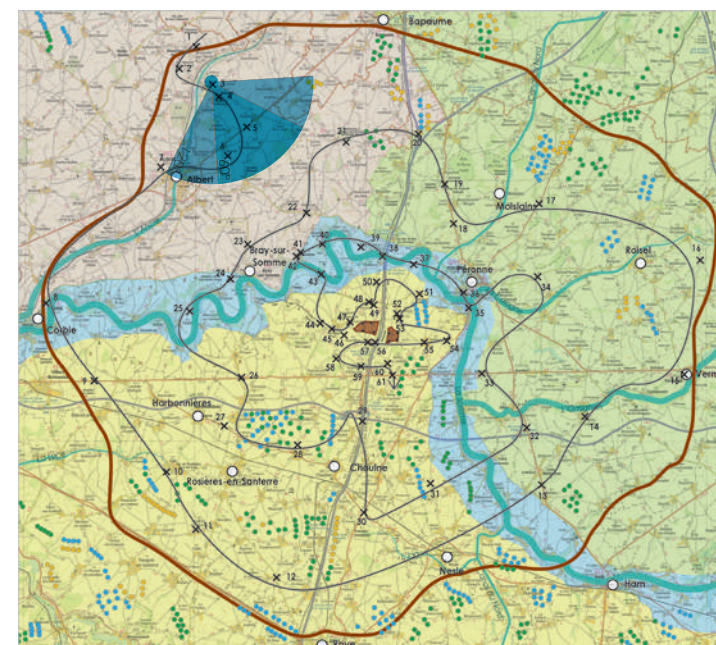
Éoliennes:

Dimensions des éoliennes : Mât 119 m, Pale 61 m, Hauteur totale 180 m

Distance à l'éolienne la plus proche : 19,95 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 22,27 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3



Photomontages réalisés par Vu d'ici









Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



courbé sur un cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2xA3)

Légende :

-  Éolienne totalement non visible du projet de Sole de Fours
-  Éolienne partiellement ou totalement visible du projet de Sole de Fours
-  Parc existant ou accordé
-  Parc en projet

Vue 4 : Depuis le mémorial britannique, à Thiepval

Particularité : Vue éloignée, vue depuis l'Amiénois, covisibilité avec un édifice et un site protégé, vue touristique (circuit du Souvenir), vue dynamique et statique

Commentaire : Le mémorial britannique de Thiepval (27 et C), protégé au titre des monuments historiques et des sites, est un élément remarquable par ses dimensions impressionnantes qui domine le paysage du haut de ses 45m. Cela en fait le mémorial britannique le plus grand du monde. Cet édifice se situe au cœur d'un parc boisé au travers duquel 4 cônes de vue ont été tracés orientés parfaitement selon un axe Nord/Sud et Est/Ouest. Accolé à ce mémorial, un musée permet aux visiteurs, nombreux tout au long de l'année, de découvrir l'histoire des batailles de la Somme. C'est depuis les abords de ce musée que le point de vue a été réalisé.

Depuis ce point de vue, le projet de Sole de Fours se fait très discret dans le paysage puisque la majeure partie de ses éoliennes est dissimulée par la topographie et la végétation. Ainsi, seules les pales des éoliennes E6 et E7 peuvent être visibles. Néanmoins, la distance importante rend cette perception très difficile à l'œil nu. Par conséquent, l'incidence visuelle est très faible.

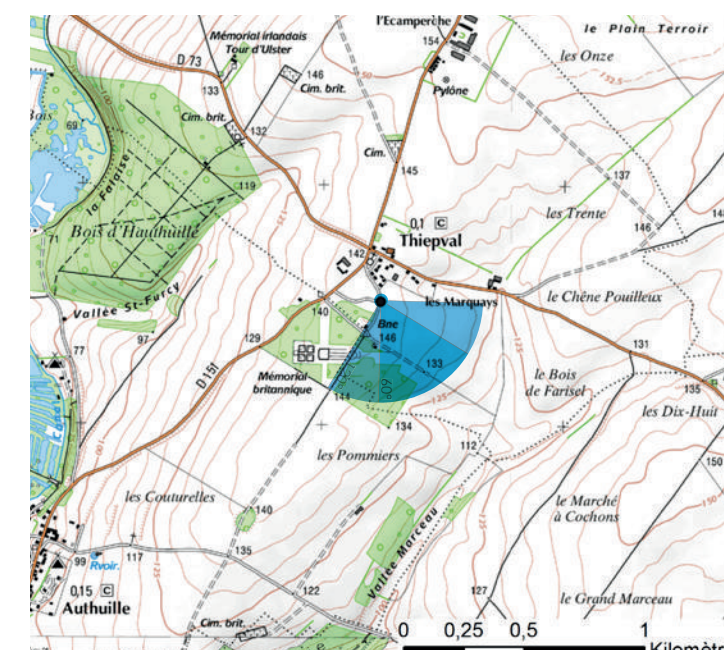
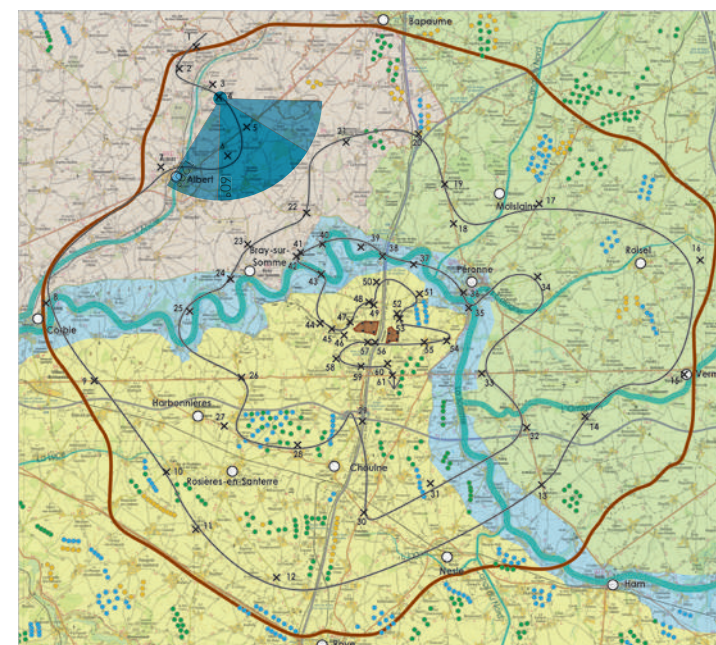
Éoliennes:

Dimensions des éoliennes : Mât 119 m, Pale 61 m, Hauteur totale 180 m

Distance à l'éolienne la plus proche : 18,93 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 21,25 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3



Photomontages réalisés par Vu d'ici






Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



courbé sur un cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2xA3)

Légende :

 Éolienne totalement non visible du projet de Sole de Fours

 Éolienne partiellement ou totalement visible du projet de Sole de Fours

 Parc existant ou accordé

 Parc en projet

3 *Parc Eolien Sole du Moulin Vieux*

22 *Parc Eolien du Haut Plateau*

39 *Parc Eolien Ablaincourt*

Vue 5 : Depuis le cimetière Britannique de Pozières

Particularité : Vue éloignée, vue depuis l'Amiénois, covisibilité avec un édifice protégé, vue touristique, voie fréquentée, vue statique et dynamique

Commentaire : Le long de la D929, axe important reliant Albert à Bapaume, le cimetière britannique de Pozières affiche un mur d'enceinte important à l'architecture travaillée renfermant des tombes, mais aussi un mémorial. Depuis le cœur du site, l'isolement est important, mais quelques percées visuelles sont possibles en direction du Sud par une façade composée de piliers en pierre et non d'un mur opaque. C'est depuis l'entrée du site que le panorama est le plus ouvert comme le montre cette vue.

Depuis l'entrée, un cadrage visuel formé par deux masses boisées permet de ceinturer une zone où l'éolien se développe correspondant à l'endroit où le projet s'implante. En effet, le projet de Sole de Fours vient se superposer aux parcs du Haut Plateau formant un groupe d'éoliennes d'apparence similaire et semblant former une ligne orientée de la même manière. Ainsi, le projet s'inscrit dans un panorama déjà occupé par l'éolien en densifiant ces secteurs limitant ainsi l'étalement du motif éolien dans le paysage. Bien que visible, l'échelle de perception est proche des éoliennes existantes et des masses boisées environnantes limitant la prégnance de l'objet dans le paysage. L'incidence visuelle est donc relativement faible.

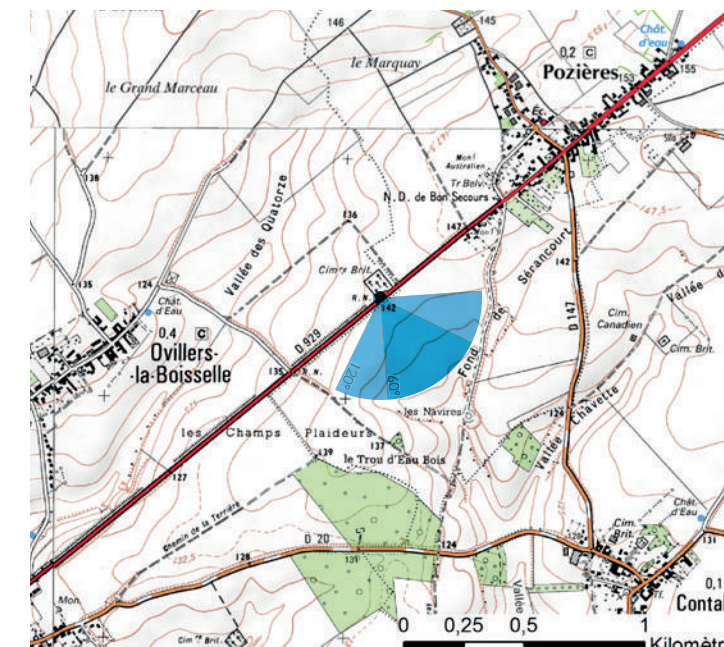
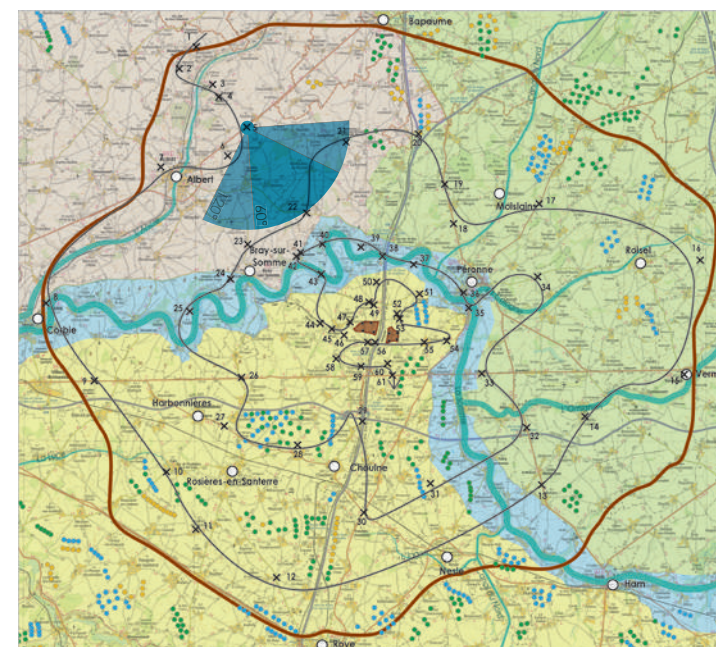
Éoliennes:

Dimensions des éoliennes : Mât 119 m, Pale 61 m, Hauteur totale 180 m

Distance à l'éolienne la plus proche : 16,14 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 18,44 km

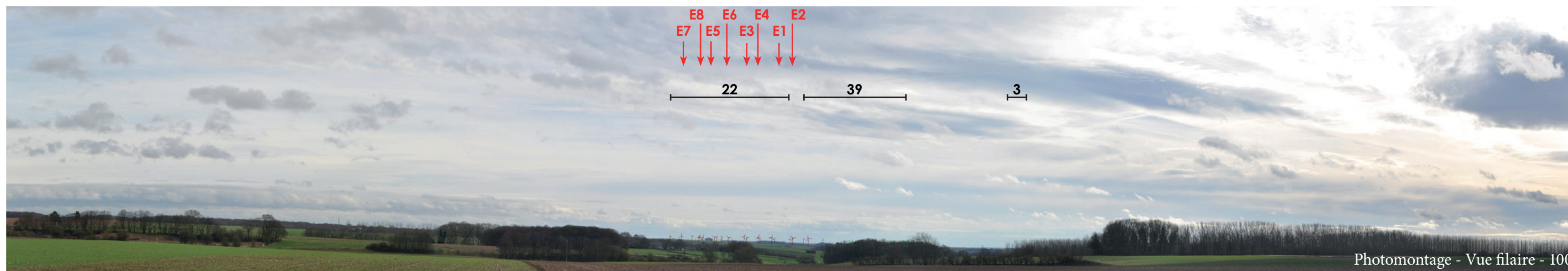
Nombre d'éoliennes visibles : 8



Photomontages réalisés par Vu d'ici



Photomontage - Vue initiale - 100°



Photomontage - Vue filaire - 100°




Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



courbé sur un cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2xA3)

Légende :

 Éolienne totalement non visible du projet de Sole de Fours

 Éolienne partiellement ou totalement visible du projet de Sole de Fours

 Parc existant ou accordé

 Parc en projet

2 *Parc Eolien VC1 & VC2 la Grande Sole*

3 *Parc Eolien Sole du Moulin Vieux*

5 *Parc Eolien les Vents du Santerres*

6 *Parc Eolien les Rosières*

14 *Parc Eolien Framerville Rainecourt*

21 *Parc Eolien du Petit Arbre*

22 *Parc Eolien du Haut Plateau*

Vue 6 : Depuis l'entonnoir de Mines de la Boisselle

Particularité : Vue éloignée, vue depuis l'Amiénois, covisibilité avec un édifice protégé, vue depuis une entrée de bourg, vue dynamique

Commentaire : Le trou de Mines de la Boisselle (23), protégé au titre des monuments historiques, constitue un lieu commémoratif important sur le territoire puisque c'est à cet endroit précis qu'a débuté la bataille de la Somme le 1er Juillet 1916. Il s'agit donc d'un secteur patrimonial fort accueillant touristes et événements divers. Les abords du trou de Mines sont principalement dégagés donnant à voir le paysage sur 360°.

Depuis ce point de vue, le projet de Sole de Fours se trouve être partiellement dissimulé derrière une crête, ne laissant alors qu'apparaître les pales en mouvement. Ceci permet, notamment du fait de l'éloignement, de minimiser la perception du projet. De plus, les éoliennes existantes ou en projet se situent sur une zone plus ouverte (à droite de l'image) maximisant alors leur perception et permettant d'attirer plus facilement le regard. L'incidence visuelle est alors faible.

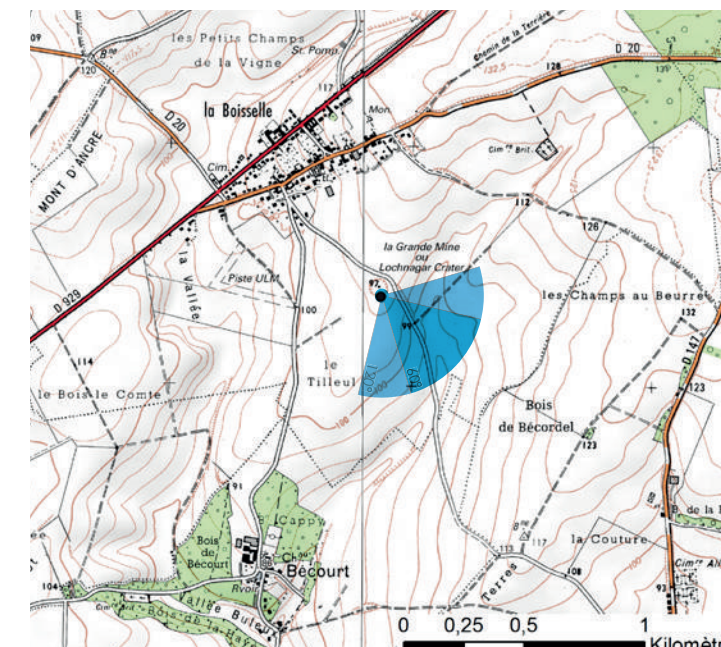
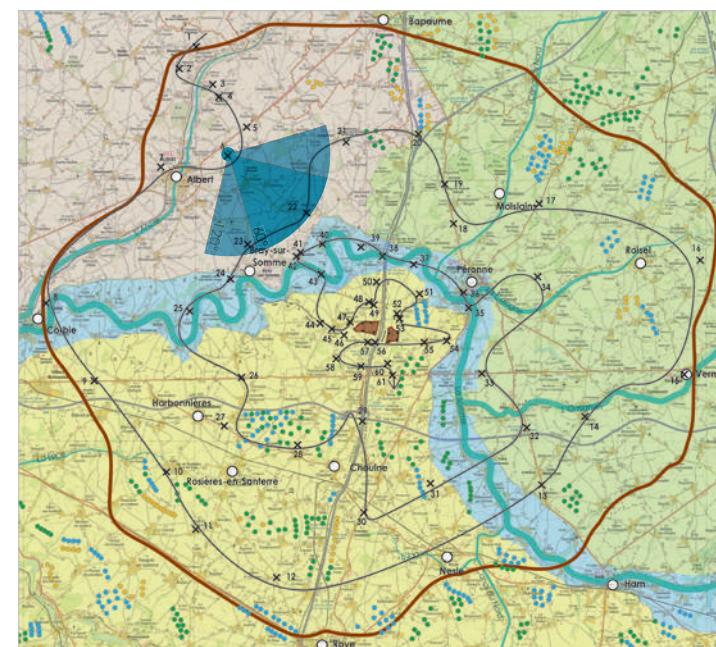
Éoliennes:

Dimensions des éoliennes : Mât 119 m, Pale 61 m, Hauteur totale 180 m

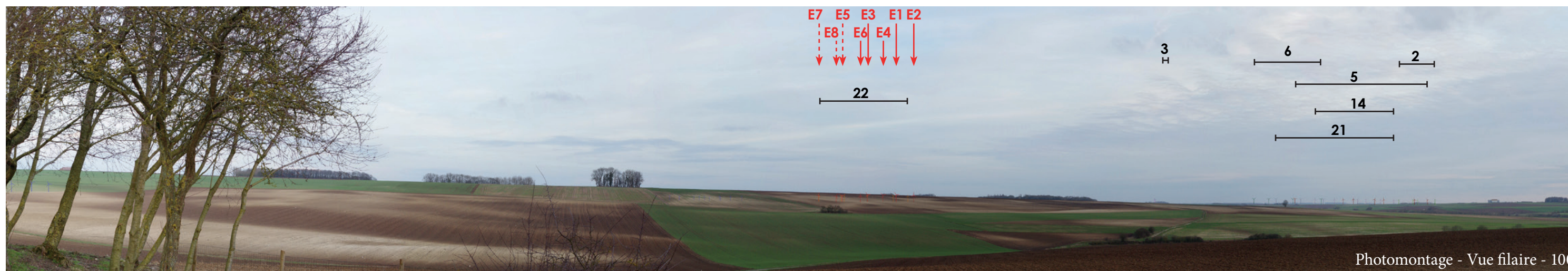
Distance à l'éolienne la plus proche : 15,18 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 17,65 km

Nombre d'éoliennes visibles : 5



Photomontages réalisés par Vu d'ici









Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



LOCOMOTIVE CATASTROPHIQUE
TOUT SITE DE DANGER
AUX RÉSIDENTS DE LA ZONE ET TRAVAILLERS
CE SITE EST DANGEREUX
TOUJOURS PORTER UN CASQUE
ET ÊTRE À L'ÉCART DES PROPRIÉTÉS VOISINES

courbé sur un cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2xA3)

Légende :

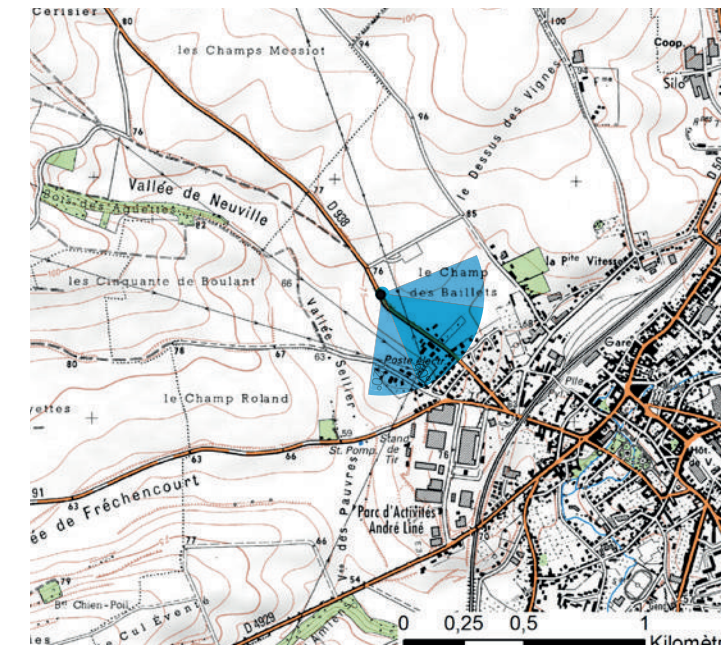
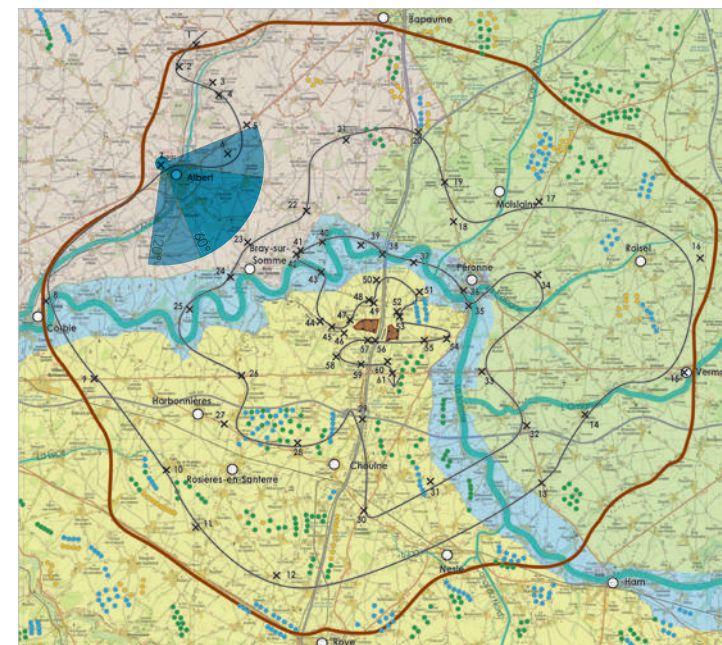
-  Éolienne totalement non visible du projet de Sole de Fours
-  Éolienne partiellement ou totalement visible du projet de Sole de Fours
-  Parc existant ou accordé
-  Parc en projet

Vue 7 : Depuis la RD938, au Nord d'Albert

Particularité : Vue éloignée, vue depuis l'Amiénois, covisibilité avec un édifice protégé, vue depuis une entrée de bourg, vue dynamique

Commentaire : Depuis la D938, la basilique Notre-Dame-des-Brébières (22), protégée au titre des monuments historiques, constitue un point de repère remarquable grâce à sa statue dorée représentant la Vierge qui scintille sous les rayons du soleil.

Depuis cette entrée de ville, le projet de Sole de Fours est entièrement dissimulé par le relief et le front urbain.



Éoliennes:

Dimensions des éoliennes : Mât 119 m, Pale 61 m, Hauteur totale 180 m

Distance à l'éolienne la plus proche : 17,95 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 20,60 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0

Photomontages réalisés par Vu d'ici



Photomontage - Vue initiale - 100°



Photomontage - Vue filaire - 100°





Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



courbé sur un cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2xA3)

Légende :

 Éolienne totalement non visible du projet de Sole de Fours

 Éolienne partiellement ou totalement visible du projet de Sole de Fours

 Parc existant ou accordé

 Parc en projet

2 *Parc Eolien VC1 & VC2 la Grande Sole*

3 *Parc Eolien Sole du Moulin Vieux*

6 *Parc Eolien les Rosières*

14 *Parc Eolien Framerville Rainecourt*

21 *Parc Eolien du Petit Arbre*

22 *Parc Eolien du Haut Plateau*

23 *Parc Eolien du Bois Madame*

30 *Parc Eolien de la Haute Borne*

39 *Parc Eolien Ablaincourt*

Vue 8 : Depuis le belvédère Sainte-Colette

Particularité : Vue éloignée, vue depuis la vallée de la Somme, effets cumulés, vue touristique, vue statique

Commentaire : Le belvédère de Sainte-Colette fait partie des nombreux belvédères disposés par le Conseil Départemental tout au long de la Somme jusqu'à la baie. Ainsi, ce belvédère permet de marquer un arrêt afin de contempler le paysage que dessine la Somme. Ainsi, d'ici peuvent s'identifier les différents marais cloisonnés par des ripisylves ou encore les bourgs qui bordent le fleuve comme Vaux-sur-Somme, Vaire-sous-Corbie ou encore Le Hamel, situé plus en retrait.

Depuis ce belvédère, le projet de Sole de Fours s'implante dans l'axe du point du point de vue aux côtés du parc du Haut Plateau venant ainsi élargir l'emprise visuelle de l'éolien dans le paysage. Il se détache de ce dernier par un espace suffisamment grand permettant de le considérer comme un objet à part. Les reliefs dissimulent la base des machines permettant de les assoir dans le paysage. Visible dans sa globalité, le projet ne présente pas une réelle lisibilité puisqu'au milieu 4 éoliennes se superposent. Néanmoins, cette formation en groupe permet de former un objet «aéré» avec une emprise visuelle limitée. Compte tenu de l'éloignement (plus de 20km), l'incidence visuelle reste relativement faible, d'autant plus que l'éolien forme déjà un élément récurrent du paysage.

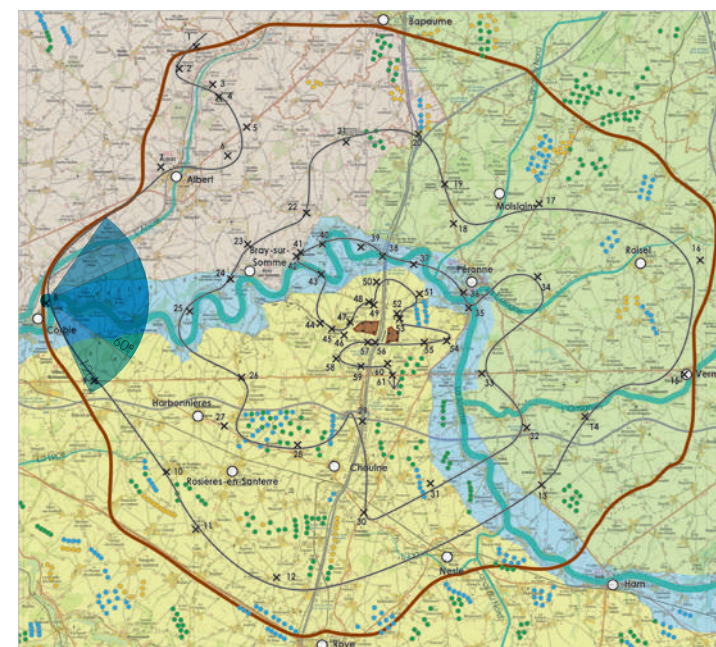
Éoliennes:

Dimensions des éoliennes : Mât 119 m, Pale 61 m, Hauteur totale 180 m

Distance à l'éolienne la plus proche : 22,22 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 24,77 km

Nombre d'éoliennes visibles : 8



Photomontages réalisés par Vu d'ici









Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



courbé sur un cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2xA3)

Légende :

-  Éolienne totalement non visible du projet de Sole de Fours
-  Éolienne partiellement ou totalement visible du projet de Sole de Fours
-  Parc existant ou accordé
-  Parc en projet

- 2** Parc Eolien VC1 & VC2 la Grande Sole
- 3** Parc Eolien Sole du Moulin Vieux
- 4** Parc Eolien Martin Puich le Sars
- 5** Parc Eolien les Vents du Santerres
- 6** Parc Eolien les Rosières
- 11** Parc Eolien la Couturelle
- 14** Parc Eolien Framerville Rainecourt
- 16** Parc Eolien Enertrag Santerres II
- 19** Parc Eolien du Santerre
- 23** Parc Eolien du Bois Madame
- 25** Parc Eolien du Bois Briffaut
- 30** Parc Eolien de la Haute Borne
- 32** Parc Eolien de la côte Noire
- 37** Parc Eolien Champ Serpette
- 39** Parc Eolien Ablaincourt

Vue 9 : Depuis la RD1029, à l'Ouest de Lamotte-Warfusée

Particularité : Vue éloignée, vue depuis le Santerre, effets cumulés, covisibilité avec un édifice protégé, vue depuis une entrée de bourg, voie fréquentée, vue dynamique

Commentaire : La D1029 constitue l'axe routier principal du territoire, après les autoroutes A1 et A29. Traversant un paysage largement ouvert, les usagers disposent de profonds panoramas mettant en scène les bourgs, les éoliennes, les châteaux d'eau ainsi que les quelques bosquets qui animent le paysage. D'ici, le bourg de Lamotte-Warfusée se dessine dans l'axe de la voie dont l'orientation met largement en valeur le profil de son église, celle de Saint-Pierre de la Motte (42), protégée au titre des monuments historiques.

D'ici, le projet de Sole de Fours s'inscrit dans le paysage en venant s'insérer au-dessus des silhouettes bâties permettant d'être en partie dissimulé. L'implantation est relativement difficile à lire du fait de la distance ainsi que de l'interdistance hétérogène entre les machines. Néanmoins, l'échelle de perception des éoliennes est nettement inférieure à celle du clocher permettant de ne pas prendre l'ascendant visuel sur ce dernier et de ne pas entrer en concurrence visuelle par une implantation déportée. L'incidence visuelle est donc relativement faible.

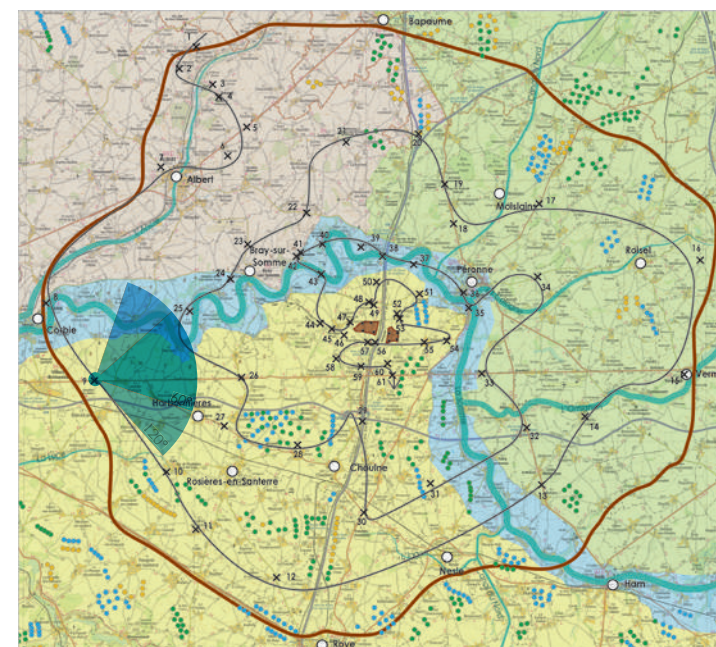
Éoliennes:

Dimensions des éoliennes : Mât 119 m, Pale 61 m, Hauteur totale 180 m

Distance à l'éolienne la plus proche : 19,20 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 21,60 km

Nombre d'éoliennes visibles : 8



Photomontages réalisés par Vu d'ici





Pour restituer le réalisme du photomontage 100°, il est vivement conseillé de l'observer



courbé sur un cercle de 60° à une distance d'environ 80 cm (format 2xA3)